

*Textes réglementaires*

De plus, la loi de 1971 accorde au public un droit d'accès aux textes réglementaires. Cet accès permet au public de se mieux renseigner sur les dispositions des lois qui le touchent plus particulièrement, c'est-à-dire les normes qui deviennent lois du fait qu'elles sont des textes réglementaires ou règlements adoptés en vertu d'une disposition habilitante dans une loi du Parlement.

La troisième façon d'assurer plus de protection au public contre le pouvoir de réglementation de l'État, c'est que la plupart des textes réglementaires sont soumis en permanence au comité.

Donc pour accomplir un travail valable et vraiment efficace, et pour s'en tenir à la lettre et à l'esprit du législateur, le comité, après de longues et sérieuses discussions, a convenu d'établir des critères qui doivent les guider tout au long de ses travaux dans l'évaluation et l'appréciation des textes réglementaires qu'il aura à étudier, critères qui sont soumis à l'approbation de la Chambre.

En terminant, madame le président, je voudrais faire certaines remarques pour illustrer un peu le travail que nous faisons à ce nouveau comité—mon collègue de Greenwood (M. Brewin) l'a décrit un peu tout à l'heure—pour attirer davantage l'attention des députés.

Par exemple, je pense à une modification d'un règlement sur le zonage du lotissement urbain de Banff. Cela semble peut-être insignifiant. Le plan cadastral du lotissement urbain de Banff, auquel l'annexe donne son caractère légal, est imprimé. Voilà les réflexions qui ont été portées à la connaissance du comité, parce qu'on dit que l'annexe est sur une si petite échelle qu'elle constitue un gros inconvénient pour ceux qui doivent s'en servir.

C'est peut-être insignifiant, je le répète, que d'attirer l'attention du comité ou des députés sur ce sujet, mais pour quelqu'un qui est intéressé et qui est touché par ce règlement, il faut plus qu'une paire de lunettes pour découvrir le numéro de tel lot, pour savoir où il est situé, s'il y a une rue à tel endroit, et quel est le nom de cette rue. C'est indéchiffrable. C'est une chose peut-être insignifiante, mais qui n'a pas les conséquences que d'autres règlements pourraient avoir.

Mon collègue de Greenwood a tout à l'heure attiré l'attention de la Chambre sur une modification des règlements ou sur un règlement adopté dans le cas de la *Northwest Atlantic Fisheries Convention Act*. Certaines remarques assez sérieuses ont été portées à la connaissance du comité sur ces règlements, et on se demande si en fait ces règlements ou si certains d'entre eux ont été légalement adoptés.

Je pense aussi aux *Canadian Wheat Board Regulations*, au Règlement de la Commission canadienne du blé 74-571. Il n'est pas très long ce règlement, mais on a découvert que le préambule ne mentionne pas l'article de la loi en vertu duquel il est établi. Parfois on ne remarque peut-être pas le sous-alinéa de l'article. On me dira que c'est encore une chose peut-être insignifiante mais si, par hasard, il n'existe pas dans la loi en cause de pouvoirs d'édicter des règlements, si ce seul sous-alinéa donne ce pouvoir, si le sous-alinéa en cause n'existe pas, et si c'est par hasard le seul qui donne les pouvoirs de faire des règlements, nous sommes en présence d'une situation qui nuit énormément aux droits de liberté des citoyens.

Voilà, madame le président, les commentaires que je voulais faire sur le rapport présenté par le coprésident de notre comité. Je veux incidemment féliciter le président, l'honorable sénateur Forsey, de même que notre coprésident,

[M. Béchard.]

l'honorable député de Halifax-East Hants (M. McCleave) du travail qu'ils accomplissent, et rendre hommage également à l'ex-coprésident, le député de Fundy-Royal (M. Fairweather), qui a été un des pionniers à la tête de ce comité.

Je voudrais faire miens les propos de mes préopinants en demandant à la Chambre d'adopter le rapport présenté par le président.

● (1500)

[Traduction]

L'Orateur suppléant (M<sup>me</sup> Morin): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote!

L'Orateur suppléant (M<sup>me</sup> Morin): Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

(La motion est adoptée.)

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LA LOI SUR LES CONTAMINANTS DE L'ENVIRONNEMENT

MESURES PRÉVOYANT LA PROTECTION DE LA SANTÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT CONTRE LES CONTAMINANTS

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 12 décembre, de la motion de M. Sharp (au nom du ministre de l'Environnement): Que le bill C-25, ayant pour objet de protéger la santé et l'environnement contre les contaminants, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent des pêches et des forêts.

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Madame l'Orateur, mes observations de cet après-midi ne préjugent pas de la décision qui devrait nous être communiquée aujourd'hui ou au début de la semaine prochaine au sujet de l'amendement déposé hier.

Les concepts sous-jacents à la mesure législative sont importants. Ils reflètent directement les craintes et les doutes populaires. On les entend exprimer, de plus en plus souvent et avec de plus en plus d'insistance, par des Canadiens de tous âges, de toutes conditions sociales et de toutes les régions. Ces concepts, bien sûr, se centrent sur les questions de pollution. Lors d'une autre intervention sur la question au cours d'une législature antérieure, j'ai confondu pollution et contaminants. Aux fins du débat, je considérerai les termes comme étant presque synonymes. Notre génération, ou peut-être devrais-je dire ceux qui vivent à notre époque de toutes les générations, ceux qui ont grandi en se familiarisant avec les œuvres de Rachel Carson et de Thor Heyerdall sur les océans et l'océanographie sont vivement conscients des graves menaces que les agents de pollution de toutes sortes font peser sur notre mode de vie.

● (1510)

Notre génération devient consciente de la pollution et ce n'est pas trop tôt je pense. On nous a beaucoup sensibilisés à ce problème et nous avons réagi. C'est autant de gagné. Si vous me permettez une petite dégression d'une vaste